

TRANSPORTS ■ Quelle est la place des véhicules électriques sur le territoire de Vierzon Sologne Berry ?

Le réseau est « suffisant » sur la ville

Six bornes de recharge dédiées aux voitures électriques (ou aux vélos) sont installées sur Vierzon et ses environs. Mais servent-elles vraiment ?

Philippe Roch
philippe.roch@centrefrance.com

A Vierzon, on a plus souvent l'occasion de voir des véhicules thermiques stationnés sur les emplacements des bornes de recharge que des voitures électriques. Or, l'installation d'une borne coûte entre 8.000 et 9.000 euros, somme financée par l'État, le Syndicat départemental de l'énergie (SDE) du Cher et les collectivités locales. Il en existe actuellement cinq à Vierzon et une à Graçay (deux emplacements à chaque fois). Au total, on en recense quatre-vingt-dix-sept sur le département.

Un réseau dense

« Le but est d'inciter les gens à avoir un véhicule électrique, rappelle Nathalie Duchet, du SDE. C'est comme pour l'œuf et la poule : pour qu'il y ait des véhicules électriques, il faut que les gens puissent recharger et, pour recharger, il faut qu'il y ait des bornes. Notre volonté, c'était qu'elles ne soient pas



RUE EUGÈNE-POTTIER. Charge d'un véhicule électrique, place de l'ancienne mairie des Forges, à Vierzon.

trop éloignées les unes des autres, tous les 20 km environ. » Si l'autonomie des véhicules varie selon les modèles, elle reste encore très inférieure aux voitures thermiques.

« Le réseau est destiné à se densifier et à s'optimiser mais,

sur Vierzon, il est suffisant, estime Nathalie Duchet. Exception faite de la période de gratuité, on assiste à une augmentation constante des recharges. On peut, également, voir qu'elles sont faites par des personnes extérieures au département ou

par des étrangers, ce qui prouve qu'on peut réaliser de grands voyages, mais moins rapidement. On est sur une mobilité plus douce, plus raisonnée. »

Depuis un an et demi, environ 500 recharges ont été effectuées sur le territoire de la commu-

nauté de communes de Vierzon Sologne Berry. Les bornes situées devant la gare et l'hôtel de ville sont celles qui voient passer le plus de trafic. Celle de Graçay est la moins utilisée.

« Les bornes de charge en ville ou au niveau des hôtels sont parfaites quand on s'arrête pour dormir : charge lente, donc économique. Lorsqu'on veut plus de patate, en général on trouve des bornes un peu plus puissantes sur les aires d'autoroute », précise David, un utilisateur, propriétaire d'une Tesla.

Des aides aux collectivités

« La voiture électrique n'est pas seulement réservée aux citadins ; elle va bien, également, dans la ruralité », précise Alain Lebranchu, vice-président de la communauté de communes Vierzon Sologne Berry et maire de Saint-Ouaille.

Le SDE du Cher encourage, d'ailleurs, les collectivités concernées par ce maillage à s'équiper. Elle leur accorde une subvention de 1.500 euros pour l'achat d'une voiture électrique. Cette mesure pourrait s'étendre à plusieurs véhicules dans les prochains mois. ■

Pratique. Le tarif est compris entre 2 et 5 € pour une recharge complète (puissance maxi 22 kwatts). Paiement via smartphone ou par le biais d'un badge (gratuit). Plus de renseignements sur le site www.ecar18.fr

BERRY REPUBLICAIN
Mardi 12 juin 2018

